

Bureau Fédéral

Réunion du 18 avril 2020 en visioconférence

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON
- Invité : M. Alain BERAL, Président de la LNB
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Annaïg ELMI et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

| N° | Annexes |
|----|---|
| 1 | Annexe 1 – 2020-04-18 BF Informations par la DTN |
| 2 | Annexe 2 - 2020-04-18 BF 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2020-2021) - VFIN |
| 3 | Annexe 3 - 2020-04-18 BF 5-CF Soutien aux Clubs VFIN |

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en revenant sur les décisions prises par le Bureau Fédéral des 28 et 29 mars 2020 qui devront être validées par le Comité Directeur des 24 et 25 avril prochains.

2. Actualités COVID suite à l'annonce du Président de la République

Jean-Pierre SIUTAT a participé à de nombreuses réunions de travail. Le Ministère des Sports a fait part de sa volonté d'un plan de relance sport avec une soixantaine de mesures proposées. Les Fédérations sont sollicitées pour avis, ainsi que les collectivités territoriales.

Alain CONTENSOUX présente le document reçu par le canal des DTN (annexe 1) qui fait état :

- De la mise en place d'une cellule médicale ;
- D'une situation de reprise de l'activité par les athlètes à compter du 11 mai 2020, avec le respect d'une doctrine médicale et d'un contrôle sanitaire ;
- De l'hypothèse d'une reprise des compétitions professionnelles au 15 juin 2020 (dont le football et le rugby à huis clos) ;

- De l'idée que les associations sportives pourraient recevoir des jeunes qui n'auraient pas repris l'activité scolaire ;
- De la demande du Ministère de disposer d'un état des compétitions annulées, avec un projet de calendrier de reprise suivant les informations fournies par les fédérations.

3. LNB

a. Point à date

Alain BERAL fait un point sur la situation actuelle de la Ligue Nationale de Basket.

Suite au discours du Président de la République du 13 avril dernier, la LNB a dû réorienter sa position initiale en vue d'envisager d'assurer une fin de saison 2019/2020.

Les joueurs, compte tenu de la situation sanitaire, ont été placés en chômage technique.

Alain BERAL expose les difficultés économiques rencontrées par la Ligue et l'impact direct sur les clubs :

- Le non-versement, à ce jour, d'une partie des droits TV ;
- Le potentiel désengagement de partenaires majeurs de la LNB ;
- Des clubs ont des abonnés qui veulent être remboursés.

L'addition globale est très lourde et pourrait avoir, pour quelques clubs, de lourdes conséquences économiques.

4 groupes de travail constitués de présidents de clubs, médecins, représentants des joueurs, des entraîneurs et des personnalités extérieures, ont été mis en place :

- Un groupe calendrier ;
- Un groupe aspects sanitaires ;
- Un groupe veille économique ;
- Un groupe projet LNB.

Le bilan des travaux et les pistes de solutions seront présentés par Alain BERAL lors du prochain Comité Directeur FFBB, puis en Comité Directeur LNB avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de la LNB à organiser après la fin du confinement. L'option qui sera finalement retenue par l'AG de la LNB sera alors présentée au Comité Directeur de la FFBB pour être définitivement entérinée.

Alain BERAL informe ensuite de la situation actuelle des autres disciplines sportives françaises :

- La Ligue de Football souhaiterait terminer le championnat, même à huis clos ;
- La Ligue de Handball : arrêt du championnat ;
- La Ligue de Volleyball : arrêt du championnat ;

Il indique par ailleurs qu'il sera sans doute difficile de circuler en Europe la saison prochaine, d'où un impact non négligeable sur les compétitions européennes.

Paul MERLIOT demande si la crise économique, à laquelle est confrontée la LNB, aura un impact sur les indemnités des arbitres ?

En référence aux accords passés, les indemnités des arbitres sont liées aux droits de télévision. En ce qui concerne cette saison 2019/20, si les 9 matchs sont organisés, il n'y aurait pas d'impact.

En revanche pour la saison prochaine, les conditions du nouveau contrat de télévision ainsi que les conjonctures économiques seront à prendre en compte pour définir les montants d'indemnités des arbitres. Le Président Fédéral indique qu'il en informera les arbitres avec lesquels il a rendez-vous en début de semaine prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT attire l'attention d'Alain BERAL sur les événements qui doivent être intégrés au calendrier officiel de la LNB la saison prochaine :

- La Coupe de France ;
- Les fenêtres FIBA prévues en novembre et février ;

Alain BERAL confirme la prise en compte de toutes ces dates sauf celles de Eurocup.

Jean-Pierre SIUTAT demande confirmation qu'il n'y aurait ni accession ni relégation en cas de reprise de la saison, ce que lui confirme Alain BERAL.

Jean-Pierre SIUTAT, Jean-Pierre HUNCKLER, et derrière l'intégralité du Bureau Fédéral, font part du soutien de la FFBB à la LNB, y compris sur le plan financier.

Alain BERAL remercie les membres du Bureau Fédéral et la FFBB pour le soutien apporté.

4. Calendrier des AG

En référence au Bureau Fédéral des 28 et 29 mars 2020, Jean-Pierre SIUTAT rappelle la décision prise sur la planification des Assemblées Générales Electives, des Ligues et Comités à savoir que les Assemblées Générales programmées avant le 12 juin sont à reporter, avec une date limite fixée au 7 septembre 2020.

Après consultation des membres du Bureau Fédéral, il est décidé de maintenir la date de l'Assemblée Générale Élective Fédérale en décembre 2020 à Paris (CNOSF) et de maintenir la date de l'AG Ordinaire au 17 octobre 2020 au Touquet.

Jean-Pierre SIUTAT attire l'attention sur l'organisation des Assemblées Générales des Ligues avec l'intervention d'Ubiquis pour assurer les votes électroniques.

Un débat s'instaure sur les priorités d'organisation des Assemblées Générales des Ligues et Comités.

Jean-Pierre SIUTAT propose de prioriser l'organisation des AG des 13 ligues régionales de métropole et de les étaler sur les trois week-ends suivants :

- 5 et 6 septembre 2020 ;
- 12 et 13 septembre 2020 ;
- 19 et 20 septembre 2020.

Stéphanie PIOGER prolonge l'idée de Jean-Pierre SIUTAT en proposant de rajouter un quatrième week-end, les 26 et 27 septembre 2020 si nécessaire.

| |
|---------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral |
|---------------------------------|

Il est proposé que les Assemblées Générales des Comités se déroulent à partir du 12 juin et au plus tard le jour de l'AG de la Ligue de rattachement.

| |
|---------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral |
|---------------------------------|

Le maintien ou le report des Assemblées Générales des Comités sera conditionné par :

- La taille de la structure ;
- La capacité d'accueil de la salle et du respect des règles sanitaires ;
- La date de l'AG Ligue ;

Une association membre ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant, si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, de la Ligue Régionale et du Comité dont elle est membre.

S'agissant d'une Assemblée Générale reportée pour le compte de la saison sportive 2019/20, les associations et ou sociétés sportives devront être à jour de leurs dettes fédérales **au 30 juin 2020**. Si les Assemblées Générales se tiennent en septembre, les dettes dues pour le début de la saison 2020/21 ne seront pas un obstacle au vote.

| |
|---------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral |
|---------------------------------|

Les AG électorales sont maintenues en présentiel pour les Ligues et Comités. Aucun moyen technique et réglementaire permet de tenir ces assemblées générales à distance.

Lors de l'élaboration du calendrier, il est indispensable d'alléger le contenu de chaque Assemblée Générale et d'optimiser le temps imparti par :

- La réduction des programmes et la présentation des bilans et des élections uniquement ;
- Une limitation du nombre de participants sur les AG territoriales.

Les préconisations liées au COVID-19 seront présentées au Comité Directeur des 24 et 25 avril prochains.

5. Autres dossiers urgents

a. Commission Fédérale des Compétitions

i. Modifications règlementaires

Alain SALMON présente les propositions de modifications règlementaires de la Commission Fédérale des Compétitions (annexe 2) précisant l'intégration des frais des officiels dans le forfait fédéral.

| |
|-------------------------------------|
| Validation du Bureau Fédéral |
|-------------------------------------|

b. Commission Fédérale Soutien aux Clubs

i. Composition de la commission

Gérald NIVELON propose la composition de la Commission Fédérale Soutien aux Clubs (annexe 3).

| |
|-------------------------------------|
| Validation du Bureau Fédéral |
|-------------------------------------|

c. Séminaire des Ligues et Comités

i. Programme

Jean-Pierre SIUTAT expose les points qu'il présentera lors du Séminaire des Ligues et Comités :

- Les impacts du COVID pour les clubs ;
- Les impacts du COVID sur l'activité fédérale ;
- Le projet Retour au jeu ;
- Le PSF 2020 ;
- Le retour sur le séminaire sur l'arbitrage (11 avril 2020)

d. Séminaire des Dirigeants – Janvier 2021 – Site

Thierry BALESTRIERE informe que le Comité du Maine et Loire ne peut plus organiser le Séminaire des Dirigeants initialement prévu à Angers le dernier week-end de janvier 2021. Il est donc proposé de l'avancer au 16 et 17 janvier 2021.

| |
|---------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral |
|---------------------------------|

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 20 mai 2020.